



Consignes Techniques saison 2022-2023



Sommaire

Modifications des Lois du Jeu

Protection de l'image de l'arbitrage



Modifications Saison 2022 - 2023

LOI 11 – Hors-jeu

Texte de la Loi 11

2. Infraction de hors-jeu

Un joueur en position de hors-jeu au moment où le ballon est passé ou touché par un coéquipier doit être sanctionné uniquement lorsqu'il commence à prendre une part active au jeu :

(...)

- en tirant un avantage, car il joue le ballon ou interfère avec un adversaire après que le ballon :
- a rebondi ou a été dévié par un poteau, la barre transversale, un arbitre ou un adversaire ;



Modifications Saison 2022 - 2023

LOI 11 – Hors-jeu

Les critères suivants peuvent permettre, selon les cas, d'établir qu'un joueur avait le contrôle du ballon et que, par conséquent, il a effectué une « action délibérée » par rapport à une déviation :

- Le ballon avait parcouru une certaine distance et le joueur le voyait clairement
- Le ballon ne se déplaçait pas rapidement
- La direction du ballon était prévisible
- Le joueur avait le temps d'organiser ses gestes, c'est-à-dire qu'il ne s'agissait ni d'une intervention réflexe (saut, extension d'un membre, etc.), ni d'un mouvement entraînant un contact ou un contrôle limité.
- Un ballon à terre est plus facile à jouer qu'un ballon aérien

Modifications Saison 2022 - 2023

LOI 11 – Hors-jeu



Dans ces cas le geste du défenseur doit être considéré comme une déviation

Donc HORS-JEU

Modifications Saison 2022 - 2023

LOI 11 – Hors-jeu

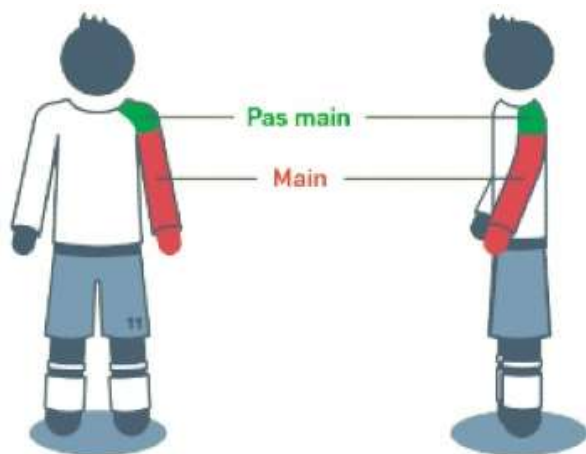


Dans ces cas le geste du défenseur doit être considéré comme une action délibérée

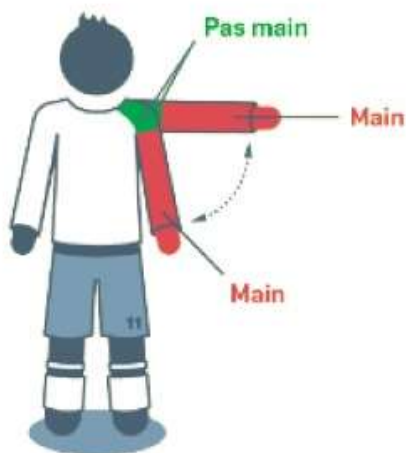
Donc PAS DE HORS-JEU

Modifications Saison 2022 - 2023

LOI 12 – Les Mains



Dans l'optique de définir plus précisément les zones concernées par les fautes de main, l'illustration explicative a été modifiée afin de montrer clairement que le bras «commence» en bas de l'aisselle et non au niveau de l'ourlet de la manche.



Modifications Saison 2022 - 2023

LOI 14 – Positionnement du gardien

L'année dernière, le gardien devait avoir au moins une partie de son pied sur ou au-dessus de la ligne de but au moment de l'exécution du penalty.

Si le gardien avait un pied devant la ligne de but et l'autre derrière, il s'agissait techniquement d'une infraction, même s'il en tirait aucun avantage.

Infraction théorique et réglementaire du gardien la saison dernière car aucun pied n'était à hauteur de la ligne



Modifications Saison 2022 - 2023

LOI 14 – Positionnement du gardien

C'est pourquoi cette année le texte a été modifié :

Au moment du tir, le gardien de but doit avoir au moins un pied **sur ou derrière sa ligne** (ou au même niveau si le pied ne touche pas le sol).

Position conforme



Position non conforme





Protection de l'image de l'arbitrage

Au stage de rentrée de la saison dernière nous vous avons sensibilisé sur la probabilité que des comportements contestataires soient assez fréquents.

Cela étant dû à l'éloignement des terrains et à l'absence de confrontation à l'autorité des acteurs.

Vous avez été confrontés à ces comportements et vous avez agi pour les sanctionner.



Protection de l'image de l'arbitrage

Voici des images issues des deux premières journées de L1 et L2





Protection de l'image de l'arbitrage

Ligne technique sur les comportements portant atteinte à l'image de l'arbitrage

Le meilleur outil de la sanction de la contestation est l'exclusion temporaire :

- Cela vous donne une graduation supplémentaire dans votre construction disciplinaire.
- Vous vous offrez « une parenthèse de tranquillité » vis-à-vis du joueur exclu temporairement.
- Il arrive que le joueur exclu soit remplacé au bout des 10 minutes et ne revienne pas immédiatement.
- Une exclusion temporaire est beaucoup plus impactante tactiquement et techniquement pour les équipes.

Nous souhaitons pour cette nouvelle saison **une utilisation systématique de l'exclusion temporaire (sauf quand le règlement de l'organisation ne le permet pas).**

Pour rappel : <https://lgef.fff.fr/wp-content/uploads/sites/14/2022/07/2-Exclusion-temporaire.pdf>

Protection de l'image de l'arbitrage

Ligne technique sur les comportements portant atteinte à l'image de l'arbitrage

a) La contestation du joueur concerné par la situation avec :

- Un déplacement visible
- Des gestes clairs (applaudissement, jet de ballon au sol, bras agité, geste pour réclamer une sanction)
- Et/ou des propos déplacés non injurieux blessants ou grossiers



Décision : Exclusion temporaire ou avertissement sauf quand le règlement de l'organisation ne le permet pas.

Protection de l'image de l'arbitrage

Ligne technique sur les comportements portant atteinte à l'image de l'arbitrage

b) Le déplacement d'un joueur non concerné par la situation vers un arbitre avec :

- Une proximité envers un arbitre (non respect de la bulle sociale)
- Des gestes clairs (bras agité)
- Et/ou des propos déplacés non injurieux blessants ou grossiers



Décision : Exclusion temporaire ou **avertissement** sauf quand le règlement de l'organisation ne le permet pas.

Protection de l'image de l'arbitrage

Ligne technique sur les comportements portant atteinte à l'image de l'arbitrage

c) Contestation de masse avec encerclement d'un arbitre :

- Essayez d'identifier le joueur avec l'attitude la plus visible



Décision : **Exclusion temporaire** ou **avertissement** sauf quand le règlement de l'organisation ne le permet pas.

Protection de l'image de l'arbitrage

Ligne technique sur les comportements portant atteinte à l'image de l'arbitrage

d) Contestation avec :

- propos/gestes blessants et/injurieux
- Contact physique avec un arbitre
- Jet de ballon en direction d'un arbitre
- Attitude intimidante avec ou sans contact



Décision : Exclusion directe



Protection de l'image de l'arbitrage

Cette ligne technique a pour but de protéger l'image de l'arbitrage mais sans tomber dans l'autoritarisme.

Nous faisons appel à votre discernement pour différencier la frustration de la contestation.

Pas d'état d'âme ou de notion de contexte dans le traitement de la contestation.

C'est votre investissement collectif dans cette politique technique qui en fera une réussite et vous permettra de nous épanouir pleinement sur les terrains.



Protection de l'image de l'arbitrage

Individuellement, nous sommes une goutte d'eau.

Ensemble nous sommes un océan.

Ryunosuke Satoro.



**Merci de votre
attention**

Bonne saison à toutes et à tous